

# **L'approche intersectionnelle : origines, fondements théoriques et apport à l'intervention féministe. Défis et enjeux pour l'intervention auprès des femmes marginalisées<sup>1</sup>**

Christine Corbeil et Isabelle Marchand  
26 octobre 2006

L'approche intersectionnelle fait actuellement l'objet de nombreuses discussions dans les milieux de la recherche et de l'intervention sociale, et ce, particulièrement parmi ceux qui se préoccupent des questions de discrimination et d'exclusion des groupes marginalisés ou ethnicisés. Si le concept d'intersectionnalité, diffusé pour la première fois par la juriste Kimberlé Crenshaw en 1991, semble relativement nouveau au sein de la francophonie<sup>2</sup>, les questions fondamentales qu'il soulève à propos de l'entrecroisement des divers systèmes d'oppression et des appartenances identitaires sont loin de l'être.

De fait, dès les années 1970, la pensée féministe dominante fut remise en cause notamment par des féministes afro-américaines, hispano-américaines et indiennes (Comas-Diaz, 1987; Davis, 1981; hooks<sup>3</sup>, 1981, 1984; James, 1975; Mohanty, 1988), qui lui reprochaient d'être essentiellement « blanche » et occidentale. Plus précisément, elles ont contesté l'imposition d'une norme de féminité universelle et homogène et revendiqué la reconnaissance de la « diversité constitutive des femmes » (Fougeyrollas-Schewbel et al., 2005 : 5) au sein d'un mouvement féministe plus inclusif. Ces critiques ont certes eu un impact sur les études féministes et sur les mouvements des femmes d'ici et d'ailleurs qui, depuis, multiplient les occasions de réfléchir sur la capacité du féminisme à prendre

---

<sup>1</sup> Une version plus complète de cette communication a été publiée en 2006 dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol 19 no 1, sous le titre « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux ».

<sup>2</sup> À ce titre, mentionnons quelques publications ou événements qui ont retenu notre attention : en 2001, la Commission ontarienne des droits de la personne a publié *Un rapport sur l'usage de l'intersectionnalité*; en 2006, l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICERF) diffusait un document intitulé: *Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle : une vision émergente*; depuis 2005, le pôle intersectionnalité du Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM), dirigé par Sirma Bilge, organise régulièrement des séminaires de recherche sur le sujet; en octobre 2006, le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), en collaboration avec l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées, a organisé un colloque dont le thème était la *Discrimination intersectionnelle*.

<sup>3</sup> En hommage à ses ancêtres issus de l'esclavagisme, bell hooks n'écrit pas son nom avec des majuscules; en cela, elle met en exergue le passé colonialiste qui caractérise les communautés afro-américaines.

en compte l'hétérogénéité des statuts sociaux et des expériences des femmes, tout comme la pluralité des identités qui en découlent.

Dans le cadre de cet atelier nous nous proposons :

- 1) d'exposer les principales critiques émises par des féministes ethnicisées à l'endroit du mouvement des femmes;
- 2) de préciser la signification du concept d'intersectionnalité, tel qu'il émerge aux États-Unis dans la littérature féministe au début des années 1990;
- 3) d'examiner l'apport de ce nouveau paradigme à l'intervention féministe, telle que conceptualisée et mise en œuvre au Québec;
- 4) et enfin, de signaler quelques-uns des enjeux et défis que pose l'intégration de l'approche féministe intersectionnelle aux milieux de pratique.

### **Lorsque le féminisme s'avère ethnocentrique**

Du côté des Amériques, les premières critiques dirigées à l'endroit du féminisme, considéré hégémonique et ethnocentrique, émanent principalement de femmes « de couleur » qui rappelleront à quel point le racisme demeure, pour elles, une expérience aussi visible, quotidienne et virulente que ne l'est le sexisme, si ce n'est davantage pour certaines d'entre elles (Belleau, 1996; Enns, 2005). Les initiatrices de ce discours que sont bell hooks (1981, 1984) Angela Davis (1981) et Lilian Comas-Diaz (1987), pour ne nommer que celles-ci, dénoncent le fait que la réalité quotidienne des femmes racisées, et les discriminations auxquelles elles sont confrontées, ne trouvent guère de résonance, ni dans le mouvement de libération des Noirs, ni au sein du mouvement d'émancipation des femmes.

Ainsi, pour ces femmes de couleur, l'agenda féministe ne prend pas suffisamment en compte leurs conditions de vie ainsi que la spécificité de leur histoire coloniale, de leurs valeurs et de leurs besoins. Dans cette optique, il s'avère difficile pour elles de s'identifier au discours des féministes égalitaristes qui dénonce l'archétype de l'épouse, mère et ménagère, véritable lieu d'aliénation pour les femmes des groupes majoritaires (Enns, 2005). Critiquant cette vision occidentale de la famille, bell hooks précise : « les bourgeoises peuvent répudier la famille sans croire que, ce faisant, elles vont perdre la

possibilité de relations sociales, de sécurité, et de protection » (hooks, 1984 : 37, traduite par Poiret, 2005 : 201).

Plus spécifiquement, les féministes afro-américaines dénoncent les abus d'un système patriarcal, colonial et raciste, jugé responsable d'avoir diffusé des représentations stéréotypées des femmes noires, préjugés qui les cantonnent dans des attitudes limitatives et dévalorisantes de femmes victimes, dépendantes, passives ou encore sexuellement affranchie, et ce, dans un contexte où elles ont été soumises à des actes de violence et de domination, tels que l'esclavagisme et son corollaire, le viol collectif. Plus largement, les féministes issues de groupes minoritaires déplorent le fait que les militantes du mouvement féministe dominant n'aient pas intégré à leur plate-forme politique la question du racisme au même titre que celle du sexisme (Belleau, 1996). Car, comme l'indique Kimberlé W. Crenshaw : « Les recoupements évidents du racisme et du sexisme dans la vie réelle – leurs points d'intersection - trouvent rarement un prolongement dans les pratiques féministes et antiracistes » (2005 : 53). En cela, elles s'opposent à l'idée de donner la priorité à la lutte contre l'oppression sexiste sur les autres formes de discrimination et refusent ainsi d'établir une hiérarchisation entre les systèmes d'oppression (hooks, 1984).

### **Le concept d'intersectionnalité : un nouveau paradigme pour penser la simultanéité des oppressions**

Le sentiment de marginalisation que plusieurs militantes des groupes minoritaires ont éprouvé à l'intérieur des mouvements sociaux et, plus particulièrement au sein du mouvement des femmes, la prise de conscience des difficultés quotidiennes qui jalonnent les trajectoires de vie des femmes minorisées, sont autant de facteurs ayant stimulé la recherche d'un modèle d'analyse pour penser les effets conjoints des divers systèmes d'oppression. Dans cette perspective, Patricia H. Collins (1990) introduit le concept de « matrice des oppressions » ou encore celui de « systèmes d'oppressions entrecroisées »<sup>4</sup> pour désigner l'entrecroisement entre des systèmes de domination tels que le racisme, le sexisme et le « classisme », auxquels elles greffent d'autres sources d'inégalités tels que

---

<sup>4</sup> Traduction de *Interlocking systems of oppressions*

l'orientation sexuelle, l'âge, etc. En 1991, la juriste Kimberlé W. Crenshaw propose pour la première fois le concept d'intersectionnalité pour appréhender les législations américaines qu'elle juge inefficaces en regard des besoins exprimés par les femmes racisées victimes de violence conjugale.

Ce concept d'intersectionnalité apparaît comme un outil d'analyse pertinent, d'une part, pour comprendre et répondre aux multiples façons dont les rapports de sexe entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale et, d'autre part, pour voir comment ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège. Par exemple, une femme blanche de classe moyenne ou supérieure peut abuser de la force de travail d'une femme noire tout en subissant, elle aussi, les effets de l'oppression sexiste. Autre exemple : une intervenante sociale, ayant un emploi stable et bien rémunéré, occupe une position d'autorité et jouit de privilèges auxquels n'a pas accès une femme vivant de la sécurité sociale. Et pourtant, toutes les deux sont susceptibles de vivre des situations d'injustice et de sexisme. Ainsi, dans une perspective intersectionnelle, les rapports de sexe n'existent pas dans un vacuum mais au contraire, ils sont concomitants à d'autres rapports de pouvoir, également construits socialement. En l'occurrence, il s'agit de s'interroger sur « les mécanismes d'articulation des différentes logiques de domination qui s'opèrent à partir des construits sociaux tels que le genre, l'ethnicité, la race, etc. et se renforcent mutuellement » (Bilge, 2005 : 3). Précisons également que l'intersectionnalité désigne non pas un point d'ancrage fixe où les oppressions vécues s'accumulent et s'enchaînent mais plutôt une position sociale en mouvance où les effets interactifs des systèmes discriminants modèlent la personnalité d'un individu unique et complexe (Enns, 2005; Poiret, 2005). L'objectif n'est donc pas tant d'additionner ces attributs comme des « désavantages statiques et indépendants mais d'établir des liens entre eux et les systèmes de domination et d'exclusion » (*Ibid.* : 2-3). En outre, l'approche intersectionnelle vise à établir un lien entre toutes les formes d'oppression afin d'intégrer les expériences singulières que vivent les divers groupes marginalisés et d'entrevoir des stratégies inclusives.

**Pistes pour une intervention féministe « intersectionnelle »**

De toute évidence, l'usage et la portée d'un tel paradigme soulèvent l'intérêt d'un nombre grandissant de théoriciennes et de praticiennes féministes préoccupées par « la diversité des rapports de pouvoir qui traversent le groupe des femmes » (Fougeyrollas-Schewbel et *al.*, 2005 : 5). Celles-ci aspirent ainsi à intégrer dans leurs interventions et leurs analyses la variabilité des expériences d'oppression vécue par les femmes selon leur classe sociale, leur origine ethnique, leur religion, leur histoire, etc. Dans la foulée de ce questionnement, elles souhaitent mettre l'accent non seulement sur les rapports de domination entre les sexes mais aussi sur les rapports de pouvoir propres à une société raciste, homophobe et colonialiste.

Depuis les années 1990, la thérapie féministe telle qu'elle est conceptualisée et mise en œuvre aux États-Unis s'est passablement enrichie en intégrant ce nouveau cadre d'analyse qui reconnaît les effets entrecroisés des systèmes d'oppression et de privilège (Hill et Ballou, 1998; Rhodes et Johnson, 1997; Raja, 1998 ; Sharma, 2001; Sokoloff et Dupont, 2005; Worell and Johnson, 2001; Williams, 1999; Wyche, 2001). Par exemple, Laura S. Brown (1994 : 69, traduction libre) mentionne que la « thérapie féministe ne peut s'appuyer sur une théorie qui exigerait qu'un individu choisisse d'émanciper un seul aspect de son identité, à savoir le sexe, sans égard aux autres dimensions identitaires qui le composent ». De fait, il s'agit non seulement de dénoncer les biais sexistes et hétérosexistes des théories traditionnelles en psychologie mais aussi leur ethnocentrisme et leur racisme (Worell et Remer, 2003; Wyche, 2001).

À la lumière de ces réflexions critiques, plusieurs auteures américaines ont ainsi revisité les grands paramètres qui guident la pratique féministe dans le but de répondre aux besoins pluriels des femmes, particulièrement celles des groupes minorisés ou vivant dans la marginalité. Nous proposons ici de reformuler certains principes de l'intervention féministe, telle qu'elle fut élaborée au Québec dans les années 1980<sup>5</sup>, à l'aune de l'approche intersectionnelle. Nous avons donc retenu six principes d'intervention qui représentent une première tentative d'opérationnalisation d'un cadre d'intervention féministe intersectionnelle.

---

<sup>5</sup> Ces principes sont explicités dans l'ouvrage de Corbeil, Lazure, Legault et Pâquet-Deehy (1983)

### 1) *Établir un rapport égalitaire*

Une approche féministe intersectionnelle privilégie l'établissement de relations égalitaires entre l'intervenante et la personne rencontrée. Vigilantes face aux rapports de pouvoir qui existent non seulement entre les sexes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes et les divers groupes sociaux dans lesquels elles se répartissent, les praticiennes utilisent différentes stratégies afin d'amoindrir ces rapports hiérarchiques et de faciliter la mise en place d'une relation de confiance. À ce titre, elles usent de franchise en démystifiant le cadre d'intervention et en divulguant leurs valeurs personnelles puisque, dans une perspective féministe, aucune intervention ne peut être entièrement neutre et objective, dénuée de toutes valeurs que transporte avec elle chaque thérapeute. Aussi, il importe que le personnel intervenant se considère avant tout comme des accompagnateurs dans le processus de réhabilitation des femmes et non comme des experts, ce qui leur confère, d'entrée jeu, un pouvoir considérable. Également, afin de favoriser la collaboration, les femmes rencontrées sont encouragées à participer activement au processus d'intervention et, dans cette optique, diverses techniques peuvent être mise de l'avant (Brown, 1994; Hill et Ballou, 1998; Worell et Remer, 2003). Ultiment, il s'agit de créer une alliance avec les femmes en insistant, par exemple, sur les similitudes plutôt que sur les différences entre les cultures, et ce, afin de trouver des compromis qui permettent de dépasser le fossé creusé par ces différences.

### 2) *Prendre conscience de ses préjugés*

Face à un possible racisme « non-conscient », qui peut s'apparenter à une forme d'ethnocentrisme, c'est-à-dire à une propension à définir la normalité à partir de son propre regard, tout personnel intervenant, et particulièrement ceux et celles issues des groupes majoritaires, doit apprendre à se débarrasser de ses propres conceptions stéréotypées, monolithiques et universalisantes entretenues à l'égard des catégories de femmes, qu'elles soient immigrantes, lesbiennes, autochtones, handicapées, âgées, etc. (Enns, 2005 ; Raja, 1998; Sharma, 2001). À cet égard, diverses études québécoises soulignent ce risque de généralisation à propos des femmes issues de l'immigration, à savoir ce risque de leur apposer une étiquette de femmes opprimées de par leur appartenance culturelle ou familiale. Cette forme « d'obscurantisme traditionnel » pour

reprendre l'expression de Vatz Laaroussi *et al.*, (1999 : 344) renvoie les femmes immigrantes à un statut homogénéisant, sans autre expérience possible que celle d'une soumission totale à l'oppression patriarcale. Conséquemment, cette attitude leur enlève toute capacité d'*empowerment* et toute autonomie dans la définition de leurs besoins. Or, s'il appert indéniable que les systèmes de valeur des intervenantes des groupes dominants et ceux des femmes d'origines diverses peuvent parfois apparaître éloignés, il demeure crucial d'éviter le cantonnement dans des schèmes restrictifs et plutôt négatifs à propos de l'autre, ce qui nuit au dialogue, à la construction d'une relation de confiance et élude complètement l'accent qui devrait être mis sur l'exploration de la dimension expérientielle et identitaire des femmes. Dans cette optique, la voie de la négociation devrait être favorisée et toute intervenante aurait avantage à se familiariser avec une pratique de décentration en apprenant, entre autres, à reconnaître ses propres codes culturels et à s'ouvrir à ceux de d'autres groupes. Cette pratique permet aussi de solliciter l'expertise des femmes et de mettre la communication interculturelle et l'accompagnement au cœur du processus d'intervention.

### 3) *Reconnaître la pluralité des composantes identitaires*

Comme l'évoque Amin Maalouf (1998 : 8), « l'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitié, ni par tiers, ni par pages cloisonnées, elle est faite de tous les éléments qui l'ont façonnée [...] ». C'est dans cette perspective que l'approche intersectionnelle propose d'examiner, en collaboration avec les femmes, le rôle de certaines composantes identitaires (le sexe, la race, l'appartenance religieuse, l'orientation sexuelle, etc.) ainsi que les effets subséquents occasionnées par les positions sociales (par exemple, le statut socio-économique) et d'explorer l'influence que cette configuration singulière et complexe exerce sur leur identité personnelle et sociale. Dès lors, cette dissection de la toile des oppressions permet de mettre en exergue les comportements et les stratégies de résistance développées par les femmes et, *a posteriori*, de tisser la trame qui favorisera leurs différents modes d'*empowerment* (Williams, 1999). Par ailleurs, notons que le système patriarcal n'est pas identifié d'emblée et systématiquement comme la principale cause des difficultés rencontrées pour les femmes (Belleau, 1996; Comas-Diaz et Greene, 1994; Enns, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005).

Pour nuancer cette affirmation, plusieurs intervenantes affirment cependant que le sexisme peut accompagner en filigrane toutes les autres formes d'oppression (Worell et Remer, 2003) car, celui-ci a cette spécificité d'être présent dans toutes les organisations sociales, y compris au sein même des relations conjugales et familiales (Gaspard, 2001).

#### 4) *Prendre conscience de sa position privilégiée*

L'approche intersectionnelle insiste sur le fait que, même si les femmes blanches et les femmes racisées ont une histoire commune d'oppression, les premières ont des privilèges que les secondes n'ont pas en raison du racisme et de ses impacts subséquents : ghettoïsation, isolement, dévaluation professionnelle, etc. (Sokoloff et Dupont 2005). En d'autres termes, les femmes blanches, appartenant principalement aux classes moyenne et supérieure, peuvent avoir accès à des ressources dont les femmes noires sont de toute évidence privées. C'est dans cette logique que chaque praticienne doit être consciente des prérogatives qu'accorde le statut de « blanche » dans une échelle de pouvoir social; à ce titre, il lui faut savoir que le privilège de la « blancheur » découle d'une oppression historique à l'endroit des groupes minoritaires (Enns, 2005 ; Poiret, 2005). Néanmoins, éprouver de la culpabilité lors l'intervention s'avère futile et inefficace. Il s'agit, au contraire, d'engager une discussion honnête et ouverte à propos des rapports de pouvoir à l'œuvre dans la dyade intervenante-participante, d'offrir des choix et de s'entendre sur des objectifs communs afin d'inciter les femmes à prendre leurs propres décisions et ainsi, à ne pas s'inscrire dans une relation de domination tacite (Wyche, 2001).

#### 5) *Redonner du pouvoir aux femmes*

L'approche féministe intersectionnelle favorise l'*empowerment* des femmes. Pour ce faire, l'intervenante propose des actions qui permettent aux femmes d'exercer un « pouvoir-sur » leur environnement dans le but d'instaurer un changement social et personnel. Aussi, l'intervention vise à l'exploration des besoins individuels des femmes, et, à partir de leurs expériences, l'identification de leurs forces afin de favoriser l'émergence de nouvelles aptitudes ayant trait à l'affirmation de soi et à l'autonomie. Les buts reflétant ce principe sont d'aider les femmes à rehausser leur confiance en elles-mêmes, à prendre soin d'elles, à souligner les stratégies de survie qu'elles ont déployées



et enfin, à dépasser les images androcentriques et ethnocentriques véhiculées dans la société.

#### *6) Partir de l'expérience des femmes pour mieux la valoriser*

Fidèle à la thérapie féministe élaborée il y a une trentaine d'années, la prise en compte de l'expérience des femmes demeure essentielle afin de leur offrir une voie au chapitre. En effet, le processus d'intervention entend focaliser l'attention sur leur vécu, sur leurs capacités personnelles ainsi que sur la croyance intrinsèque en leur potentiel. Pour ce faire, il importe de considérer l'entièreté du bagage culturel, économique et social qui a contribué à façonner de manière différente la vie des femmes (Sharma, 2001). En outre, en acceptant de parfaire ses connaissances de l'autre, les intervenantes mettent ainsi en place les conditions nécessaires pour améliorer la communication entre divers univers culturels et amoindrir, le cas échéant, le choc des idéologies.

En résumé, une intervention féministe qui intègre l'intersectionnalité reconnaît les effets simultanés du racisme, du sexisme et du « classisme », explore les sentiments de colère et de désarroi des femmes et ceux reliés au statut de minorité, insiste sur leur capacité à trouver des solutions à leurs problèmes et clarifie les liens entre l'environnement social et leurs difficultés personnelles (Comas-Diaz, 1987). Elle déconstruit aussi la polarité des images stéréotypées des femmes d'ici et d'ailleurs et fait appel à l'ouverture d'esprit des intervenantes face à la diversité des vécus de femmes (Coderre et Hart, 2003). De toute évidence, l'approche intersectionnelle et l'intervention féministe défendent des principes souvent analogues. De fait, l'une et l'autre mettent en relief la construction sociale des rôles et des identités, visent l'identification des rapports de pouvoir à l'œuvre dans ces constructions et luttent pour mettre un terme aux rapports de domination ainsi qu'aux inégalités sociales. En écho au féminisme radical, l'implication sociale en vue d'un changement structurel est également préconisée.

#### **Quelques enjeux et défis pour l'intervention féministe et les milieux de pratique**

La mise en œuvre d'un cadre d'intervention féministe intersectionnel comporte un nombre considérable d'enjeux et de défis pour les milieux de pratique. Sur le plan

organisationnel, une attention particulière devrait être portée à l'embauche d'intervenantes issues de diverses origines ethniques et culturelles (Sharma, 2001), ce qui faciliterait l'instauration d'une relation de confiance et contribuerait à surmonter plus aisément les barrières culturelles entre les femmes aidées et les intervenantes. Il est également souhaitable que les milieux d'intervention (communautaire ou institutionnel) et le milieu universitaire offrent davantage de formations sur la diversité et les relations interculturelles afin que les intervenants et intervenantes se familiarisent avec différentes pratiques culturelles et soient mieux outillés pour comprendre la signification de certains comportements<sup>6</sup>. Car, comme le soulignent Oxman-Martinez et Krane, il semble exister un décalage « entre la reconnaissance rationnelle de la diversité et l'application d'une pratique capable de distinguer clairement les axes d'oppression et les inégalités vécues par les femmes immigrantes » (2005 : 10).

Nul doute que les enjeux sont nombreux et fort complexes à traduire dans l'intervention. De quelle manière, en effet, pourra-t-on reconnaître les particularismes liés à l'histoire, à la culture, à la trajectoire personnelle, familiale et sociale des femmes tout en identifiant les systèmes de discrimination dans lesquels ces dynamiques s'inscrivent et, à la fois, tenter d'endiguer le sexisme tel qu'il s'exerce à travers les rapports de sexe ? En ce sens, est-il réellement possible d'arriver à éliminer, dans nos analyses et nos stratégies d'intervention, toute pensée hiérarchisante qui contribue à placer en amont un système discriminant plutôt que l'autre ? Autrement dit, est-il concrètement possible de mettre en œuvre une intervention qui reflète adéquatement la simultanéité des oppressions ?

Au-delà de ce questionnement, un autre enjeu se pose à l'intervention féministe intersectionnelle. De fait, ce modèle réitère constamment l'importance de prendre en compte l'unicité de la personne et son expérience personnelle. Or, si nous estimons que l'intervention individuelle demeure nécessaire afin de répondre aux urgences, aux conflits émotionnels et aux besoins de sécurité des femmes, il importe également, compte

---

<sup>6</sup> Précisons ici que la formation proposée ne vise nullement l'essentialisation des diverses catégories de femmes pas plus d'ailleurs que la légitimation de certains comportements violents sous le prétexte « culturel » - ce qui serait du relativisme culturel. Nous préconisons plutôt une formation qui sensibilise à l'existence des mécanismes et des processus sociaux, culturels, politiques, etc. qui ont contribué à façonner l'identité, les représentations et les pratiques des femmes.

tenu du contexte social dans lequel les problèmes émergent, de ne pas éluder les luttes collectives qui favorisent la solidarité sociale. À cet égard, devant la « fragmentation à l'infini des identités » (Descarries, 2001 : 3) et des communautés, il faudra pourtant conserver des objectifs communs afin d'être en mesure de penser les actions collectives. Enfin, au-delà des tensions sous-jacentes aux dialectiques majorité/minorité, universalisme/particularisme, il nous apparaît essentiel de poser la question politique des rapports de domination, qu'ils soient engendrés par le colonialisme, le patriarcat ou le racisme, et de s'attaquer aux causes structurelles des situations d'inégalité et d'exclusion.

En conclusion, il est fort probable que l'approche de l'intersectionnalité contribue à l'enrichissement de la pratique féministe et comble les écueils maintes fois observés par différentes théoriciennes et praticiennes œuvrant auprès des femmes minorisées ou ethnicisées. En effet, l'imbrication d'une perspective intersectionnelle à l'intervention féministe semble répondre à un besoin certain en termes d'inclusion de la diversité expérientielle des femmes et notamment, de celles qui demeurent les plus ostracisées dans le discours dominant. Ultimement, ne doit-on pas souhaiter que toute intervention auprès des femmes marginalisées place celles-ci *au centre* de l'intervention, en d'autres mots, que nous les considérions comme les *sujets* de leur vie et non comme des objets sur lesquels nous pouvons agir.

## Bibliographie

BELLEAU, Josée (1996). « Le féminisme « tricoté serré » en question. Perspectives de Québécoises de minorités ethnoculturelles », *Les Cahiers de recherche du GREMF*, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Cahier 74, Québec, Université Laval.

BILGE, Sirma (2005). « La différence culturelle et le traitement au pénal de la violence à l'endroit des femmes minoritaires : quelques exemples canadiens », *The International Journal of Victimology*, année 3, no.3, 1-13.

BROWN, Laura S. (1994). *Subversive Dialogues: Theory in Feminist Therapy*, New York, Basic Books.

CODERRE, Céline, HART, Johanne (2003), « Pratiques d'intervention féministe auprès des femmes survivantes d'agression à caractère sexuel : le contexte franco-ontarien », *Reflète*, vol.9, no.1, 186-210.

COLLINS-H., Patricia (1990). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge.

CRENSHAW, Kimberlé Williams (2005). « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, no.39, 51-82.

CRENSHAW, Kimberlé Williams (1991). « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women », *Stanford Law Review*, no.43, 1241-1298.

COMAS-DIAZ, Lilian (1987). « Feminist therapy with mainland Puerto Rican Women », *Psychology of Women Quarterly*, no.11, 461-474.

CORBEIL, Christine, LAZURE, Carole, LEGAULT, Gisèle et PÂQUET-DEEHY, Ann (1983). *L'intervention féministe : l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin.

CORBEIL, Christine et Isabelle MARCHAND (2006). « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, no. 1, 40-57.

DAVIS, Angela Yvonne (1981). *Women, race & class*, New York, Random House.

DESCARRIES, Francine (2001). « Présentation : Le féminisme comme lieu pour penser et vivre la différence », Actes du colloque *Le féminisme comme lieu pour penser et vivre la différence*, Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, Université du Québec à Montréal, 12-13 juin 2001, 1-5.

DIAZ-COMAS, Lilian, GREENE, Beverly (1994). *Women of color. Integrating Ethnic and Gender Identities in Psychotherapy*, New-York & London, The Guilford Press.

ENNS, Carolyn (2005). «Women-of-Color», *Feminist Theories and Feminist Psychotherapies. Origins, Themes and Diversity* », Second Edition, New-York, The Haworth Press, 193- 241.

FOUGEYROLLAS-SCHEWBEL, Dominique, LÉPINARD, Éléonore, VARIKAS, Eleni (2005). « Introduction », *Cahiers du genre*, no.39, 5-12.

GASPARD, Françoise (2001). *Lutter conjointement contre le sexisme et le racisme*, Comité CEDAW, consulté le 7 octobre 2006, [http://www.eurowrc.org/13.institutions/5.un/un-fr/03.un\\_fr.htm](http://www.eurowrc.org/13.institutions/5.un/un-fr/03.un_fr.htm)

HILL, Marcia, BALLOU, Mary (1998). « Making Therapy Feminist: A Practice Survey », *Feminist Therapy as a Political Act*, New York, The Harrington Park Press, 1-16.

hooks, bell (1981). *Ain't I a woman : black women and feminism*, Boston, South End Press.

hooks, bell (1984). *Feminist theory from margin to center*, Boston, South End Press.

JAMES, Selma (1975). *Sex, Race and Class*, consulté le 16 novembre 2006, <http://libcom.org/library/sex-race-class-james-selma>, publié chez Falling Wall Press.

MAALOUF, AMIN (1998). *Les identités meurtrières*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle.

MOHANTY, Chandra Tapalde (1988). « *Under Western Eyes: Feminist scholarship and Colonial Discourses* », *Feminist Review*, no.30, 65-88.

OXMAN-MARTINEZ, Jacqueline, KRANE, Julia (2005). « Un décalage entre théorie et pratique ? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques », *Journal international de victimologie. The International Journal of Victimology*, no.3, 1-14.

POIRET, Christian (2005). « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques : quelques enseignements du débat nord-américain », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.21, 195-226.

RAJA, Sheela (1998). « Culturally Sensitive Therapy for Women of Color », *Women and Therapy*, vol.21, no.4, 67-84.

RHODES, Rita, JOHNSON, Ann (1997). « A feminist Approach to Treating Alcohol and Drug-Addicted African-American Women », *Women & Therapy*, vol.20, no.3, 23-37.

SHARMA, Anita (2001). « Healing the Wounds of Domestic Abuse. Improving the Effectiveness of Feminist Therapeutic Interventions with Immigrant and Racially Visible Women who have been abused », *Violence against women*, vol.7, no.12, 1405-1428.

SOKOLOFF, Nathalie J., DUPONT, Ida (2005). « Domestic Violence at the Intersections of Race, Class, and Gender », *Violence Against Women*, vol.11, no.1, 38-64.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, LESSARD, Diane, MONTEJO, Maria Elisa, VIANA, Monica (1999). « Quand la recherche féministe s'intéresse aux femmes immigrantes », communication présentée au colloque *La recherche féministe dans la francophonie : états de la situation et pistes de collaboration*, dans *Pluralité et convergences : la recherche féministe dans la francophonie*, Huguette Dagenais (dir), Éditions du Remue-ménage, Montréal, 335-355.

WILLIAMS, Carmen Braun (1999). « African American Women, Afrocentrism and Feminism : Implications for Therapy », *Women & Therapy*, vol.22, no.4, 1-16.

WORELL, Judith, JOHNSON, Dawn (2001). « Therapy with Women : Feminist Frameworks », Rhoda K.Unger (Ed.), *Handbook of the Psychology of Women and Gender*, New-York, John Wiley & Sons, Inc., 317-329.

WORELL, Judith, REMER, Pam (2003). *Feminist perspectives in Therapy. Empowering Diverse Women*, Second Edition, New Jersey, John Wiley & Sons, Inc.

WYCHE, KAREN FRASER (2001). « Sociocultural Issues in Counseling for Woman of Color », Rhoda K.Unger (Ed.), *Handbook of the Psychology of Women and Gender*, New-York, John Wiley & Sons, Inc., 330-340.